

Hauts-de-France, Somme
L'Étoile
3-19 rue des Castors

Cité ouvrière à L'Étoile, dite cité des Castors

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80010029
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : inventaire topographique Val-de-Nièvre
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité ouvrière
Appellation : cité des Castors
Parties constituantes non étudiées : maison, jardin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village ;
Références cadastrales : 1978, AH, 79 à 86 et 88 à 95

Historique

En 1952, la commune de L'Étoile décide de créer un petit ensemble de logements d'accession à la propriété sur un terrain qu'elle possède à la sortie du village, vers l'est. Le projet suscite l'intérêt de quatorze personnes et oblige la mairie à envisager rapidement l'extension du projet sur le terrain voisin. Après négociations, un accord est conclu avec le propriétaire de la parcelle voisine, qui demande que le premier lot soit réservé pour son fils afin qu'il y installe une charcuterie. Les quatorze accédants se fédèrent en apportant leur adhésion à l'Union Nationale des Castors (UNC) fondée en 1951. L'ensemble des logements est financé par un prêt de 80 % accordé par le Crédit foncier, ainsi que par un apport personnel et complémentaire des futurs propriétaires en temps de travail sur le chantier de construction des logements et par un don exceptionnel de l'entreprise Saint Frères.

Les travaux sont réalisés durant l'année 1953, d'après les plans fournis par Marcel Gogois, architecte à Amiens, qui travaille à la même époque sur le chantier du [groupe scolaire Jules Ferry](#). Une fois achevée, la cité est inaugurée le 10 octobre 1953 (annexe) par le docteur Richard, maire de la commune et président des "Castors" de L'Étoile, en présence de Max Lejeune, alors président du Conseil général de la Somme.

L'ensemble des logements de cette cité apparaissent dans la matrice des propriétés bâties comme construction neuve en 1954.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1954 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Marcel Gogois (architecte, attribution par source)

Description

Les quatorze logements de cette cité occupent les deux côtés d'une rue en impasse, ouverte à flanc de coteau selon un axe sud-nord. A l'exception du premier logement, qui devait accueillir un commerce, au début de la rue à droite (côté est), et du dernier logement à gauche (côté ouest), les maisons sont formées de deux unités d'habitation contigües, implantées perpendiculairement à la rue. Elles sont précédées d'un petit jardin et offrent leur façade principale du côté sud. Construites en briques creuses enduites de ciment, avec pignons aveugles en briques, ces maisons en rez-de-chaussée sont simplement percées d'un triplet d'ouverture horizontale et d'une porte d'entrée, dont l'accès est formé d'un parapet en brique qui le précède et d'une dalle de béton horizontale formant haut-vent. Celui-ci est maintenu à l'angle extérieur par un pilier

quadrangulaire en briques. Le toit en tuiles mécaniques ou en revêtement de ciment amiante est en appentis à faible inclinaison. A l'arrière, les maisons disposent également d'une petite cour.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; brique creuse ; ciment enduit

Matériau(x) de couverture : ciment amiante en couverture, tuile mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : toit à un pan

Typologies et état de conservation

Typologies : logement individuel ; maison à deux unités d'habitation

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série P ; 3 P 296/8. **L'Étoile. Matrice des propriétés bâties.**

Documents figurés

- [Vue aérienne de la cité des Castors], **photographie, vers 1954 (Coll. J. Hérouart).**
[Vue aérienne de la cité des Castors], photographie, vers 1954 (coll. J. Hérouart).

Bibliographie

- **Les Castors de l'Étoile ont posé la première pierre d'un ensemble de 14 logements modernes, sains et aérés qui abriteront 91 personnes dont 63 enfants.** *Le Courrier Picard*, 12 octobre 1953.
p. 2.

Annexe 1

Les Castors de l'Etoile ont posé la première pierre d'un ensemble de 14 logements modernes sains aérés. *Le Courrier Picard*, 12 octobre 1953

"Le problème national de la construction de logements et de l'accession à la propriété, en particulier, trouve aujourd'hui dans maintes régions une solution extrêmement intéressante avec la formule des Castors, ainsi dénommée parce que les candidats associent leurs efforts pour construire en commun les maisons destinées à les abriter. Leur participation aux travaux réduits, dans des proportions notables, leurs dépenses à engager, toujours trop lourdes pour des budgets moyens ou modestes, nonobstant les nombreuses facilités de financement accordées par de récentes dispositions législatives. Nous avons dit déjà qu'une association de castors était en voie de constitution dans la Somme et que treize groupements locaux de castors s'organisaient en diverses communes. L'une de celle-ci est la populeuse agglomération ouvrière de l'Étoile, où nous avons assisté samedi, au démarrage officiel et définitif des travaux d'édification d'habitations dont le financement de l'intervention fut assuré de la manière suivante : le crédit foncier a accordé le prêt habituel 80 % du capital nécessaire en chantier, selon cette formule dont la valeur pratique, économique et sociale s'affirmera sans doute à mesure que ce multiplieront chez nous les Castors en activité.

L'expérience tentée à l'Étoile est d'autant plus intéressante qu'elle est l'une des toutes premières, sinon la première de toute dans la Somme. Et la municipalité que préside le docteur Richard, maire, s'attaquant résolument à la crise du logement, a pu mettre sur pied cette organisation qui doit prouver que les Français de Picardie ou d'ailleurs, lorsqu'ils veulent s'en donner la peine, peuvent faire face et triompher.

Mais le triomphe ne saurait être facile en ces matières où la paperasserie administrative se montre encore plus paralysante qu'à son ordinaire -ce qui n'est pas peu dire- et il fallut aux Castors de l'Étoile traverser bien des crises de découragement avant de connaître enfin le lancement de leur chantier, ouvert après 15 mois de formalités interminables et laborieuses.

La manifestation très simple qui marquait hier, sur le terrain, la symbolique pose de la première pierre par Monsieur le docteur Richard, maire et président du "Castor" de l'Étoile, a eu lieu en la présence de M. Max Lejeune, député-

maire d'Abbeville, président du Conseil général, ancien ministre, de Tarel, délégué départemental adjoint du ministère de la Reconstruction et du Logement, Giordan, chef du service Logement et Construction au MRL, Messieurs Pelcé, directeur général des établissements Saint Frères et Soleilhac, directeur de l'usine des Moulins Bleus, Messieurs Blondin, directeur départemental du Crédit foncier de France, Gogois architecte du "Castor", des membres de la municipalité, et Me Poulain, notaire à Flixecourt.

Saluant les personnalités invitées, M. Minard remercia M. le docteur Richard de son activité en faveur du logement de la population laborieuse, puis Le Maire de L'Étoile se plia au rite de la première pierre, en laquelle il scella un tube contenant le procès-verbal de la cérémonie. Prenant la parole, le maire de L'Étoile résuma le processus administratif, financier et technique de l'œuvre commencée.

C'est en juin 1952 que les futurs Castors de L'Étoile eurent connaissance des possibilités de construction qui leur étaient offertes grâce à un exposé de M. Giordan du M.R.L.M. Giordan ayant tracé la route, il fallut néanmoins surmonter deux obstacles : le coût trop élevé de la construction en France et le financement de travaux à entreprendre. La première difficulté fut résolue avec le concours de M. Gogois architecte DPLG à Amiens qui élaborait un projet de logements économiques, comblant les vœux des aspirants constructeurs, puisqu'en plus de l'habitation proprement dite, il comporte des dépendances permettant à l'ouvrier de se livrer à ses activités annexes de jardinage et de petit élevage. Le coût de la construction se trouvait ramener finalement un taux très raisonnable que s'engage à respecter les entreprises Grosse, Van Belle, et Douzillère.

Financement de l'opération

"Le financement de l'opération fut assuré de la manière suivante. Le Crédit foncier accordait le prêt habituel de 80% du capital nécessaire. Le solde, 20%, représentait donc l'apport du candidat constructif et propriétaire, soit une somme de 300000 à 400000 francs, évidemment au-dessus des possibilités des modestes travailleurs. L'on eut alors l'idée de compenser l'insuffisance de fonds par un apport collectif de travail équivalent aux 20% manquants. C'est ainsi que naquit l'association des "Castors" de L'Étoile qui groupe quatorze foyers ouvriers. Légalement constituée, elle reçut alors d'autres concours financiers substantiels et généreux".

Illustrations



Vue aérienne de la cité des Castors vers 1954 (Coll. J. Hérouart).
Phot. Fournier Bertrand (reproduction)
IVR22_20128005087NUCA



La rue des Castors.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000270NUC2A



Logement avec boucherie et garage à l'entrée de la cité des Castors.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000330NUC2A



Vue de deux logements accolés.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000273NUC2A



Un des logements de la cité des Castors, vue de face.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000271NUC2A



Vue d'un des logements de la cité.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20128000272NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

L'habitat ouvrier du Val de Nièvre (dossier thématique) (IA80009791)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de L'Étoile (IA80009625) Picardie, Somme, L'Étoile

L'ensemble industriel textile Saint Frères (IA00076559) Hauts-de-France, Somme, Beauval

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue aérienne de la cité des Castors vers 1954 (Coll. J. Hérouart).

IVR22_20128005087NUCA

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La rue des Castors.

IVR22_20128000270NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefebure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement avec boucherie et garage à l'entrée de la cité des Castors.

IVR22_20128000330NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de deux logements accolés.

IVR22_20128000273NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Un des logements de la cité des Castors, vue de face.

IVR22_20128000271NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un des logements de la cité.

IVR22_20128000272NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation